



Inauguration des rues
Henri DELAGE et
Famille JOUANET
9 novembre 2013



Allocution d'Elisabeth MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac



« Merci à tous d'être présents ce matin à Ambazac. C'est un moment particulièrement émouvant que nous allons vivre, en présence :

des familles DELAGE et JOUANET
de M. Charley DAIAN, délégué régional de l'Institut YAD VASHEM de Jérusalem,
de M. COHIGNAC, président de France-Israël
de Mme et M. André TIBLOUX, André, témoin d'un passé qui nous rassemble aujourd'hui,
de MM. les Présidents des associations d'anciens combattants et résistants,
de Mmes et MM. les Directeurs d'écoles,
de Mmes et MM. les représentants de la Gendarmerie et du Centre de Secours,
de Mmes et MM. les représentants des associations d'Ambazac,
de M. André GAGNADRE, maire honoraire,
de l'ensemble de notre Conseil municipal.

C'est un honneur pour moi de pouvoir aujourd'hui, donner aux deux rues qui encerclent notre maison commune, notre Mairie, les noms d'Henri DELAGE et de Marie-Louise, Henri, Germaine et René JOUANET. Des noms que personne ne devrait oublier.

Oui, quelle fierté pour nous, en tant qu'ambazacois et quelle admiration et reconnaissance nous devons tous à ces personnes.

Accueillir, protéger les plus fragiles au mépris de sa propre vie, leur permettre de survivre dans des conditions pour tous, très difficiles, dans une des périodes les plus sombres de notre Histoire. Tous ne l'ont pas fait, mais à Ambazac la population n'a pas failli et plus particulièrement les personnes que nous honorons aujourd'hui.

Henri DELAGE, Marie-Louise, Henri, Germaine et René JOUANET, ces noms appartiennent à des hommes et à des femmes d'exception qui, pendant la guerre de 39-40 ont sauvé des familles juives au péril de leur vie et de celles de leurs proches.

Ils sont l'honneur de notre Pays.

Comme les maquisards « Ceux de Grammont » photographiés magnifiquement par le grand IZIS, ils sont les héros des temps modernes, ils sont eux aussi, des résistants et doivent servir de guides aux jeunes générations.

Grâce à eux, Manuel BIDERMANAS, fils d'IZIS, qui n'a pu être parmi nous ce matin, André TIBLOUX et combien d'autres, ont pu traverser la période de la guerre 39-40 et rester en vie.

Grâce à eux et bien sûr, grâce à son talent, Israelis BIDERMANAS est devenu IZIS, grand photographe mondialement reconnu, aujourd'hui revenu à Ambazac grâce à ses œuvres exposées en permanence dans l'Espace qui lui est désormais consacré.

C'est en 1940, durant l'exode, qu'Abraham TEABLUM et son épouse Sura arrivent à Ambazac, fuyant les allemands qui occupaient alors Paris.

Un hasard bienheureux les fait rencontrer Henri JOUANET qui décide immédiatement de les cacher dans sa maison, mais aussi de procurer du travail à M. TEABLUM grâce à la complicité d'un jeune secrétaire, employé à la Mairie d'Ambazac, Henri DELAGE.

Il n'avait que 17 ans ; rendez-vous compte 17 ans et déjà des valeurs de justice, de tolérance, d'humanité dont beaucoup pourraient s'inspirer aujourd'hui.

C'est encore grâce à la famille JOUANET et à Henri DELAGE que bien d'autres réfugiés juifs à Ambazac ont pu être cachés, protégés, munis de vrais-faux papiers pour éviter,

s'ils étaient pris lors des contrôles, d'être déportés, voire fusillés.

C'est grâce aussi à la bienveillante attention de la famille JOUANET que Sura TEABLUM a pu mettre au monde paisiblement un petit Simon, aujourd'hui André TIBLOUX, présent devant vous et qui n'a rien oublié de ce passé.

C'est grâce à la population d'Ambazac, à toutes ces personnes exceptionnelles comme Henri DELAGE et la famille JOUANET, que Mme CESARSKI, que nous avons reçue il y a quelques mois à la Mairie, a pu elle aussi voir le jour à Ambazac et devenir la brillante astrophysicienne, Haut-commissaire à l'Energie Atomique qu'elle est aujourd'hui.

Et combien d'autres, moins connus, qui aujourd'hui installés dans d'autres pays, doivent tout simplement leur vie et celles de leurs parents à ces personnes modestes qui, toutes, considéraient n'avoir rien fait d'exceptionnel que ce qu'impose la conscience et l'honneur d'être un Homme, une Femme.

Quelle leçon !!!

Alors, mes chers amis, avant de dévoiler ces 2 plaques de rues au nom d'Henri DELAGE et de la famille JOUANET, permettez-moi de donner la parole à André TIBLOUX, que je salue ainsi que son épouse Evelynne. Tous deux désormais amis d'Ambazac, fidèles parmi les fidèles qui, chaque année sont présents sur notre commune, viennent nous rendre une visite amicale, hébergés encore aujourd'hui dans la famille JOUANET.

Mon cher André, je sais combien la cérémonie de ce matin vous tient à cœur et je ne doute pas qu'avec les mots si forts qui sont les vôtres, vous nous fassiez partager votre émotion ».

Allocution d'André TIBLOUX

« Et bien, en dépit du temps qui passe, en dépit du temps qu'il fait, voici une belle journée.

En effet, aujourd'hui se réalise un rêve que j'avais exprimé en cette église d'Ambazac. C'était en hommage à Henri DELAGE, lors de sa disparition voilà maintenant un an et demi.



En citant Martin LUTHER KING qui avait prononcé cette phrase célèbre « I have a dream », j'avais alors moi aussi dit « J'ai fait un rêve » : lors de mon prochain pèlerinage annuel

à Ambazac, pouvoir déambuler dans la rue Jouanet puis la rue Delage.

Grâce à vous, Mme le Maire, chère Elisabeth MACIEJOWSKI, qui m'avez entendu, voilà mon rêve réalisé. Soyez-en profondément remerciée ainsi que toi Philippe NOUSSAT, et tous les membres du Conseil municipal.

Voilà, la boucle est bouclée.

Mes parents, éternellement reconnaissants, avaient fait nommer Henri JOUANET et sa famille Marie-Louise, Germaine et René d'une part, et Henri DELAGE d'autre part, « Justes parmi les Nations ».

Après cette reconnaissance universelle, les voici maintenant mis à l'honneur dans leur propre ville. Que rêver de mieux ?

Il faut bien avoir conscience que c'est grâce à ces personnes-là, tout à fait exceptionnelles, que plusieurs familles juives doivent la vie lors de cette terrible période 39-45. Si je suis là aujourd'hui pour leur rendre hommage, c'est bien grâce à eux.

Que tous leurs descendants -je pense particulièrement à Josette, à Sylviane, à Gilles et à son frère d'une part, à Pascale et sa mère d'autre part-, en soient fiers, au même titre que tous les ambazacois peuvent également en être fiers.

Et bien maintenant voyez-vous, je me réjouis de savoir que chaque année, lors de mon pèlerinage à Ambazac - 4 ou 5 jours -, où je suis avec Evelynne ma tendre épouse, chaleureusement reçus par ceux que j'appellerai toujours « la famille JOUANET » et que je considère quelque part comme faisant partie de ma propre famille -je veux dire Josette et Gérard et aussi Sylviane, Gilles et Corinne-, et bien je me réjouis disais-je de pouvoir désormais descendre la rue Henri DELAGE en sifflotant et remonter la rue JOUANET en chantonnant.

L'histoire est belle. Merci à vous tous. »

Elisabeth MACIEJOWSKI

« Merci André, que rajouter après un témoignage d'une telle intensité ?

Monsieur DAJAN, acceptez-vous, au nom de l'Association YAD VACHEM, de nous dire quelques mots ? »

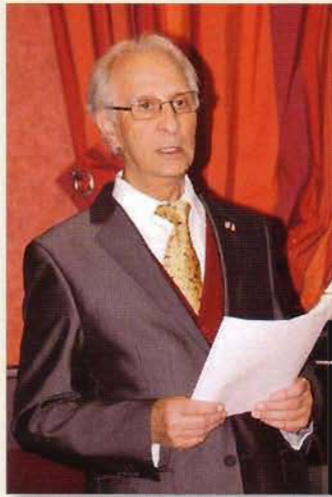


RECONNAISSANCE

Inauguration des rues Henri DELAGE et Famille JOUANET 9 novembre 2013 (suite)

Allocution de Charley DAIAN, association YAD VASHEM

« Le 18 janvier 2007, dans la crypte du Panthéon, le Président de la République, M. Jacques CHIRAC a donné auprès des grandes figures de notre pays une place légitime aux « Justes parmi les Nations de France, reconnus par l'Etat d'Israël, dont 230 dans votre département, ainsi qu'à tous ceux qui sont restés anonymes ».



Il y a inscrit leur action collective par ces mots : « Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

Au moment où se déroulait la Shoah, quand la majorité des pays gardait le silence sans intervenir, des personnes non juives choisirent de sauver des juifs en danger, au péril de leur vie. L'état d'Israël, créé par les Nations Unies en 1948, et le mémorial de YAD VASHEM à Jérusalem, décidèrent en 1963 de leur rendre hommage et de leur attribuer le titre de « Juste parmi les Nations ».

Ce titre de « Juste parmi les Nations » est la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël. Il est la traduction d'une expression hébraïque utilisée dès l'antiquité dans le Talmud, recueil du droit civil et religieux du judaïsme, pour qualifier les « non Juifs vertueux œuvrant avec compassion et justice ».

Entre 1940 et 1945, la France traverse la période la plus sombre de son histoire. Elle a capitulé devant l'Allemagne nazie et les Juifs sont fichés, pourchassés comme des bêtes, raflés et persécutés.

La barbarie nazie est une machine de mort infernale, minutieuse, qui ne laisse rien au hasard. Personne n'est épargné : hommes, femmes, enfants, vieillards ne pourront échapper à un destin tragique et seront exterminés dans les camps de la mort.

Six millions de juifs seront ainsi assassinés dans ce qui constitue le plus grand crime de l'histoire de l'humanité.

La période est sombre. La France connaît ses lois d'exception, ses collaborateurs de triste mémoire, qui non seulement aidèrent les nazis, mais parfois même les devancèrent dans leur entreprise.

La France, c'est encore une grande majorité silencieuse préoccupée par le quotidien, passive, parfois par indifférence, souvent par peur.

Mais la France, c'est aussi de merveilleux éclats de lumière qui surgissent de l'obscurité. Alors que ces hommes et ces femmes pouvaient fermer leurs yeux, passer en silence, ils ont été happés par le drame et se sont mis en danger de mort, eux et leur famille, pour sauver des Juifs. Ils l'ont fait avec toute leur âme, tout leur cœur. Certains y ont même laissé leur vie.

En France, 76 000 Juifs, dont 11 400 enfants, furent déportés. Seuls 2 550 revinrent ; aucun enfant ne se trouvait parmi eux.

Malgré ce lourd tribut payé à la « SOLUTION FINALE », c'est grâce à l'engagement et au courage de ces français et françaises du refus, que de nombreux Juifs de France furent ainsi protégés et sauvés. Nous en sommes les témoins et ne les remercierons jamais assez.

Les actions courageuses de cette « Armée du Cœur et des Bras Ouverts » démontrent que les héros ne sont pas uniquement ceux des grandes batailles, mais qu'il y a eu des gens qui, au quotidien et au péril de leur vie, ont su résister et tendre la main à ceux qui étaient persécutés. C'est aussi l'honneur de la France et je suis fier de rendre hommage à ces héros ignorés.

Quelqu'un a dit : « un peuple sans passé est un peuple sans âme ».

Je suis, nous sommes la dernière génération des témoins de cette tragique et effroyable époque et d'ici quelques années, nos mémoires seront muettes car nos voix se seront tues.

C'est pourquoi en donnant à ces lieux la dénomination de « Justes parmi les Nations », votre Municipalité répond, non seulement au « Devoir de Mémoire » qui nous incombe à tous, mais aussi et surtout à son corollaire le « Droit à la Mémoire », droit essentiel pour les générations futures, afin qu'elles soient averties du danger de « l'intolérance, du racisme, de l'antisémitisme, du négationnisme et de l'amalgame ».

Comme le rappela Mme Simone WEIL : « ce qu'ils ont en commun, c'est cette part d'humanité, cette part de folie même face au danger qui fait que rien ne résiste à l'appel de l'autre, ni l'intérêt, ni la peur, ni l'égoïsme ».

Mme le Maire, en dédiant ces rues à la mémoire des « Justes » de votre Commune, M. Henri DELAGE et à la famille JOUANET, vous avez voulu montrer la profonde volonté de créer non seulement un lieu de recueillement, mais aussi une source d'exemple et d'espérance en la vie, pour honorer ce qui fut la « troisième armée de l'ombre » formée par les « Justes » et la Résistance, aux côtés de l'Armée française.

A vous, Mme le Maire, à votre équipe, aux habitants d'Ambazac et d'ailleurs, merci pour cet engagement dans cette noble cause.

YAD VASHEM est très honoré de compter votre ville dans le réseau des villes et villages des « Justes » de France.

Merci du fond du cœur ».

Elisabeth MACIEJOWSKI

« Merci Monsieur DAIAN pour votre intervention forte, au sein de la manifestation de ce matin.

Avant de nous rendre autour de la Mairie, pour dévoiler les plaques, je voudrais encore vous retenir quelques instants pour accomplir un geste particulier qui me tient beaucoup à cœur.



Je souhaiterais, au nom du Conseil municipal, remettre à André TIBLOUX la « Médaille d'Honneur de la Ville d'Ambazac ».

C'est un symbole très fort pour moi, qui représente le respect et surtout l'amitié que nous portons à André TIBLOUX. C'est aussi à travers lui, des remerciements que nous adressons, à titre posthume, à ses parents Abraham et Sura qui n'ont eu de cesse de solliciter l'inscription d'Henri DELAGE et la famille JOUANET sur la liste des Justes parmi les Nations ».

M. COHIGNAC, président de France-Israël, a conclu en remerciant Mme le Maire pour cette initiative en rendant hommage à ces femmes et ces hommes qui ont sauvé des vies lors de cette période tragique.



Mme le Maire invite l'assemblée à se rendre à l'extérieur de la mairie pour l'inauguration des deux rues.

